

RESUME DU PROSPECTUS



**Mis à la disposition du public à l'occasion de l'émission et de l'admission aux négociations sur Euronext
Paris d'obligations indexées sur la performance de Euronext® CDP Environnement Eurozone EW
Decrement 5% d'un montant de 300.000.000 euros et venant à échéance le 15 novembre 2029**

Code ISIN FR0013433638

Sérénité Environnement

Le prospectus a été approuvé le 19 septembre 2019 sous le numéro n°19-448 par l'Autorité des marchés financiers (l'AMF), en sa qualité d'autorité compétente pour l'application des dispositions du règlement (UE) n°2017/1129.

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

<i>Section A – Introduction et avertissements</i>	
Nom et codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (ISIN)	Obligations à capital non garanti à l'échéance indexées sur l'indice Euronext® CDP Environnement Eurozone EW Decrement 5% (les Obligations). Le code ISIN des Obligations est : FR0013433638. Le code commun des Obligations est : 202614922.
Identité et coordonnées de l'émetteur	Crédit Mutuel Arkéa (l' Émetteur) Le siège social de l'Émetteur est situé 1, rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon, France. L'Identifiant d'Entité Juridique (<i>Legal Entity Identifier</i> (LEI)) de l'Émetteur est 96950041VJ1QP0B69903.
Identité et coordonnées des offreurs	Les offreurs sont : - Arkéa Direct Bank (Fortunéo) (LEI - 969500EYUH381IUM2589), dont le siège social est situé Tour Ariane – 5, place de la Pyramide, 92088 Paris La Défense ; - Suravenir (LEI - 969500RUV6XRD41QXE73), dont le siège social est situé au 232 rue du Général Paulet, 29200 Brest ; et - les caisses locales affiliées aux fédérations (i) du Crédit Mutuel de Bretagne, dont le siège social est situé au 1 rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon, (ii) du Sud-Ouest, dont le siège social est situé avenue Antoine Becquerel, 33608 Pessac, et (iii) du Massif Central, dont le siège social est situé au 61 rue Blatin – BP 443 – 63012 Clermont-Ferrand.
Identité et coordonnées de l'autorité compétente approuvant le prospectus	Autorité des Marchés Financiers (l' Autorité Compétente) 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 France Tél. : 01 53 45 60 00
Date d'approbation du prospectus	L'Autorité Compétente a apposé le numéro d'approbation n°19-448 en date du 19 septembre 2019 sur le présent Prospectus.
Avertissement général relatif au résumé	Ce présent résumé doit être lu comme une introduction au présent Prospectus. Toute décision d'investir dans les Obligations doit être fondée sur un examen de l'intégralité du Prospectus par l'investisseur. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans ce Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon le droit national, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Une responsabilité civile n'incombe qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, que pour autant que le contenu du résumé est trompeur, inexact ou incohérent, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus ou qu'il ne fournisse pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans les Obligations. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Section B – Informations Clés sur l'Émetteur

Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

Siège social/ Forme juridique/ Législation/ Pays d'immatriculation	Le siège social de l'Émetteur est situé 1, rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon, France. L'Émetteur est une société anonyme coopérative de crédit à capital variable de droit français, immatriculée en France. Elle est régie par : – la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération ; – les articles L. 231-1 à L. 231-8 du Code de commerce sur le capital variable ; – les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales ; – les dispositions du Code monétaire et financier relatives à l'activité et au contrôle des établissements de crédit ; – les articles L. 512-55 à L. 512-59 du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au Crédit Mutuel ; et – les dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. L'Identifiant d'Entité Juridique (<i>Legal Entity Identifier</i> (LEI)) de l'Émetteur est 96950041VJ1QP0B69903.																										
Principales activités	Fabricant et distributeur, le Crédit Mutuel Arkéa, banque de détail, est en mesure de proposer à ses clients, qu'ils soient particuliers, entreprises, associations ou collectivités, une gamme complète de produits et services bancaires, financiers, patrimoniaux, d'assurance, etc. Par ailleurs, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa présente la particularité de développer des services bancaires en marque blanche à destination d'autres établissements financiers et de paiement. Entreprise mutualiste et coopérative, le Crédit Mutuel Arkéa n'est pas coté en bourse. Il appartient à ses sociétaires qui sont à la fois actionnaires et clients. Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa, qui conjugue solidité financière et croissance durable, met ainsi sa performance au service du financement de l'économie réelle, de l'autonomie et des projets de ses 4,6 millions de clients au 30 juin 2019.																										
Principaux actionnaires	Le capital de Crédit Mutuel Arkéa est détenu par les caisses locales des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central. Aucune des caisses locales des fédérations ne détient plus de 5% du capital de Crédit Mutuel Arkéa. Les organes de gouvernance de la fédération et de la caisse régionale du Crédit Mutuel Massif Central ont approuvé le 29 juin 2018 le processus de convergence vers la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel. Le 5 septembre 2019, Crédit Mutuel Arkéa a signé, avec la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et la Fédération du Crédit Mutuel Massif Central, un protocole d'accord visant à définir les modalités de la séparation de la fédération du Crédit Mutuel Massif Central, qui interviendra le 1er janvier 2020. A l'exception de ce protocole d'accord, il n'existe pas d'accord susceptible d'entraîner un changement du contrôle de l'Émetteur.																										
Identité des principaux dirigeants	A la date du présent Prospectus, les mandataires sociaux de l'Émetteur sont les suivants : <table><tr><th>Nom et fonction</th><th>Fin du mandat</th></tr><tr><td>Ronan LE MOAL Directeur général</td><td>Indéterminée</td></tr><tr><td>Anne LE GOFF Directrice générale déléguée</td><td>Indéterminée</td></tr></table> A la date du présent Prospectus, la composition du conseil d'administration de l'Émetteur est la suivante : <table><tr><th>Nom et fonction</th><th>Fin du mandat</th><th>Nom et fonction</th><th>Fin du mandat</th></tr><tr><td>Jean-Pierre DENIS Président du Conseil d'administration</td><td>2021</td><td>Marie-Thérèse GROUSSARD Administratrice</td><td>2020</td></tr><tr><td>CHRISTIAN TOUZALIN Vice-Président du Conseil d'administration</td><td>2021</td><td>Monique HUET Administratrice indépendante</td><td>2020</td></tr><tr><td>Thierry BOUGEARD Administrateur</td><td>2020</td><td>Anne-Gaëlle LE BAIL Administratrice</td><td>2022</td></tr><tr><td>FRANÇOIS CHATEL</td><td>2021</td><td>Patrick LE PROVOST</td><td>2020</td></tr></table>	Nom et fonction	Fin du mandat	Ronan LE MOAL Directeur général	Indéterminée	Anne LE GOFF Directrice générale déléguée	Indéterminée	Nom et fonction	Fin du mandat	Nom et fonction	Fin du mandat	Jean-Pierre DENIS Président du Conseil d'administration	2021	Marie-Thérèse GROUSSARD Administratrice	2020	CHRISTIAN TOUZALIN Vice-Président du Conseil d'administration	2021	Monique HUET Administratrice indépendante	2020	Thierry BOUGEARD Administrateur	2020	Anne-Gaëlle LE BAIL Administratrice	2022	FRANÇOIS CHATEL	2021	Patrick LE PROVOST	2020
Nom et fonction	Fin du mandat																										
Ronan LE MOAL Directeur général	Indéterminée																										
Anne LE GOFF Directrice générale déléguée	Indéterminée																										
Nom et fonction	Fin du mandat	Nom et fonction	Fin du mandat																								
Jean-Pierre DENIS Président du Conseil d'administration	2021	Marie-Thérèse GROUSSARD Administratrice	2020																								
CHRISTIAN TOUZALIN Vice-Président du Conseil d'administration	2021	Monique HUET Administratrice indépendante	2020																								
Thierry BOUGEARD Administrateur	2020	Anne-Gaëlle LE BAIL Administratrice	2022																								
FRANÇOIS CHATEL	2021	Patrick LE PROVOST	2020																								

	Administrateur Marta CRENN Administratrice	2020	Administrateur Yves MAINGUET Administrateur	2021		
	Isabelle DARDE Administratrice salariée	2020	Luc MOAL Administrateur	2021		
	Christian DAVID Administrateur	2022	Christian PERON Administrateur	2022		
	Guillaume GLORIA Administrateur salarié	2020	Colette SENE Administratrice	2021		
	Michel GOURTAY Administrateur	2022	Sophie VIOLLEAU Administratrice	2022		
	Anne-Sophie GRAVE Administratrice indépendante	2020	Lionel DUNET Censeur	2020		
Identité des contrôleurs légaux des comptes	Les responsables du contrôle des comptes sont Deloitte & Associés, 185, avenue Charles de Gaulle, BP 136 92524 Neuilly sur Seine Cedex France et Mazars, 61 Rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie, France.					
Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?						
Informations financières historiques clés sélectionnées	Compte de résultat et bilan consolidés du Groupe Crédit Mutuel Arkéa (dont le périmètre comprend (i) Crédit Mutuel Arkéa, (ii) les caisses locales affiliées au Crédit Mutuel Arkéa, (iii) les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif-Central, et (iv) l'ensemble des filiales de Crédit Mutuel Arkéa)					
	Compte de résultat consolidé du Groupe Crédit Mutuel Arkéa					
	En k€	Année	Année -1	Année -2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente, pour comparaison
		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	30/06/2019	30/06/2018
	Produits d'intérêts nets	679 469	635 611	554 280	308 034	330 014
	Produits d'honoraires et de commissions nets	480 241	408 719	385 564	231 386	252 140
	Dépréciation d'actifs financiers, nette	-66 699	-54 778	-100 805	-34 373	-35 940
	Gains ou pertes nets sur les instruments de transaction des portefeuilles de transaction	-10 633	-2 170	2 968	44 798	3 628
	Produit net bancaire	2 145 805	2 089 606	1 851 988	1 115 819	1 082 423
	Résultat net part du groupe	437 288	428 121	336 187	244 359	246 511
Bilan consolidé du Groupe Crédit Mutuel Arkéa						

	En k€	Année	Année -1	Année -2	Intermédiaire	Valeur telle qu'elle ressort du dernier processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (SREP)
		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	30/06/2019	30/06/2018
	Total de l'actif	134 920 302	128 384 779	120 392 926	147 409 266	132 899 685
	*Dettes seniors	2 142 490	2 001 090	4 078 602	4 224 185	1 515 330
	Dettes subordonnées	1 667 088	1 892 773	890 301	2 508 022	2 402 215
	Prêts et créances sur la clientèle	55 574 536	50 483 395	46 655 544	59 052 583	52 824 778
	Dettes envers la clientèle	54 555 163	49 436 172	47 173 126	56 697 943	51 068 351
	Capitaux propres totaux	6 707 600	6 451 948	6 072 957	7 060 386	6 652 747
	Prêts non performants (sur la base de la valeur comptable nette)/Prêts et créances)	0,97%	1,09%	1,34%	0,92%	1,04%
	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	17,5%	18,5%	15,3%	17,5%	18,3%
	Ratio de fonds propres total	19,8%	21,5%	16,5%	22,1%	20,8%
	Ratio de levier	6,7%	6,4%	6,2%	6,7%	6,1%
	Il n'y a eu aucun changement significatif dans la situation financière de l'Émetteur ou du Groupe Crédit Mutuel Arkéa depuis le 30 juin 2019. Le 5 septembre 2019, Crédit Mutuel Arkéa a signé, avec la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et la Fédération du Crédit Mutuel Massif Central, un protocole d'accord visant à définir les modalités de la séparation de la fédération du Crédit Mutuel Massif Central, qui interviendra le 1er janvier 2020. Aucune détérioration significative n'a eu de répercussion sur les perspectives de l'Émetteur depuis le 31 décembre 2018. Aucun changement significatif de la performance financière du Groupe Crédit Mutuel Arkéa n'est survenu entre le 30 juin 2019 et la date du présent résumé. Le ratio CET 1 est de 17,5% au 30 juin 2019. Les fonds propres de base de catégorie 1 ou « Common Equity Tier 1 » (CET 1) sont de 5,988 milliards d'euros et représentent 79,4 % des fonds propres prudentiels totaux. Ils progressent de 394 millions d'euros en 2019, ce qui correspond principalement à l'intégration du résultat non distribué de l'exercice et à la collecte de parts sociales.					
Réserves formulées dans le rapport	Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le présent Prospectus.					

d’audit				
Quels sont les risques spécifiques à l’émetteur?				
1.	Probabilité :	Moyen	Ampleur :	Moyen
	Risque de crédit clientèle : Le risque encouru en cas de défaillance de la clientèle du Groupe Crédit Mutuel Arkéa. La défaillance d’une contrepartie se traduit par son incapacité à honorer ses engagements conformément aux conditions convenues. Au 31 décembre 2018, les encours bilan et hors bilan de la clientèle du Groupe Crédit Mutuel Arkéa représentent 69,7 milliards d’euros. Les crédits inscrits au bilan (capital et créances rattachées incluses) s’élèvent à 57,1 milliards d’euros.			
2.	Probabilité :	Moyen	Ampleur :	Moyen
	Risque de fraude : Le risque de fraude inclut les cas de fraudes internes et de fraudes externes. Les actions frauduleuses, incluant le cyber risque, seraient susceptibles d’inclure : (i) l'intrusion dans le SI visant à réaliser des opérations bancaires frauduleuses ; (ii) l'atteinte à l’intégrité des données induisant des coûts de forensics, de reconstruction du SI et des impacts clients notamment en cas d'absence de continuité dans le délai de reconstruction ; (iii) le vol de données et (iv) l'attaque conduisant à la destruction d’un datacenter.			
3.	Probabilité :	Moyen	Ampleur :	Faible
	Risque de taux d’intérêt sur le portefeuille bancaire et assurance : Le risque de taux désigne le risque, actuel ou futur, auquel les fonds propres et les bénéfices de la banque sont exposés en raison de mouvements défavorables des taux d’intérêt. Il s'applique au portefeuille bancaire et au portefeuille assurance du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.			
4.	Probabilité :	Faible	Ampleur :	Moyen
	Risques techniques de l'assurance vie : Au titre de son activité d’assurance-vie et de prévoyance, Suravenir (entité du Groupe Crédit Mutuel Arkéa) est exposé au risque de souscription, qui désigne le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d’assurance. Cette situation résulte d’une augmentation de la sinistralité non anticipée lors de la tarification, de l’acceptation des risques ou du suivi des risques (risque de provisionnement). Les principaux risques de souscription sont les suivants : (i) les risques de rachat et d'arbitrage, (ii) les risques biométriques, (iii) les risques d'évolution défavorables des frais de l'assureur et (iv) le risque catastrophe.			
5.	Probabilité :	Moyen	Ampleur :	Faible
	Risque actions et autres titres à revenu variable : Le risque actions apparaît en cas de variation adverse des marchés actions, entraînant une baisse de la valorisation du portefeuille. Certains titres à revenu variable non cotés sont exposés au risque immobilier qui apparait en cas de variation négative de la valorisation des actifs immobiliers sous-jacents.			
6.	Probabilité :	Moyen	Ampleur:	Elevé
	Risques relatifs à la désaffiliation du Groupe Crédit Mutuel Arkéa de l'ensemble Crédit Mutuel : Le projet de désaffiliation du Groupe Crédit Mutuel Arkéa de l'ensemble Crédit Mutuel implique la modification de son organisation et des risques relatifs à la complexité du projet. Cette complexité porte notamment, mais pas exclusivement, sur le périmètre et les mécanismes de consolidation comptable et prudentielle qui devront être déterminés par les autorités de supervision et mis en œuvre une fois sa sortie de l'ensemble Crédit Mutuel. De plus, il existe des risques relatifs aux caisses locales (notamment sur leur capacité future à émettre des parts sociales ou sur le futur vote des administrateurs et des sociétaires des caisses locales sur le projet de désaffiliation) et au Groupe Crédit Mutuel Arkéa (notamment sur l'accord des autorités de contrôle relatif à l'agrément bancaire de Crédit Mutuel Arkéa, sur une évolution du modèle interne de calcul des risques pondérés conduisant à une augmentation des exigences en fonds propres de Crédit Mutuel Arkéa, ou sur les modalités pratiques de la désaffiliation fixées par la décision de caractère général n°1-2019 de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel).			

Section C – Informations Clés sur les valeurs mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 7§7 du Règlement (UE) n°2017/1129 et du Règlement (UE) n°1286/2014, tel qu'amendé, un Document d'Informations Clés relatif aux Obligations en date du 8 août 2019 a été rédigé, dont le contenu figure ci-dessous :

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit est un titre de créance de droit français.

Objectifs

Ce produit est un produit de placement qui vise à fournir un rendement tel que décrit ci-après.

Sous-jacent

Indice : EURONEXT CDP ENVIRONNEMENT EUROZONE EW Decrement 5%

Sponsor de l'indice : EURONEXT

Comment le rendement est déterminé

Le produit ne porte pas intérêt et ne donne donc pas lieu à versement de coupon.

Remboursement du produit

Remboursement anticipé automatique

La 5ème année, si à la Date de Constatation le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 110% du Niveau de l'Indice Initial, soit la formule suivante :

$$\text{Niveau de l'Indice} \geq 110\% \times \text{Niveau de l'Indice Initial}$$

alors, le produit est remboursé par anticipation et vous recevez 100% du Montant Nominal ainsi qu'une prime de remboursement de 15%.

En cas de remboursement par anticipation, le produit prend fin.

Remboursement à échéance

En l'absence de Remboursement par Anticipation, le montant qui vous sera remboursé à la Date d'Echéance dépendra du niveau de l'Indice à la Date de Constatation Finale :

- Vous recevez l'intégralité du Montant Nominal ainsi qu'une prime égale à 75% de la hausse de l'indice, si le niveau de l'Indice à la Date de Constatation Finale est supérieur ou égal à 100% du Niveau de l'Indice Initial.
- Vous recevez l'intégralité du Montant Nominal, si le niveau de l'Indice à la Date de Constatation Finale est strictement inférieur à 100% du Niveau de l'Indice initial

Informations complémentaires

Date d'Emission : 20 septembre 2019

Date d'Echéance: 15 novembre 2029

Date de Constatation Initiale : 08 Novembre 2019

Niveau de l'Indice Initial : TBD points

Date de Constatation Finale : 08 Novembre 2029

Date de Constatation : 08 Novembre 2024

Toutes les dates font l'objet d'ajustements si elles ne correspondent pas à un jour de bourse et, le cas échéant, en cas d'événements perturbateurs du marché.

Les termes du produit prévoient que si certains événements définis, en plus de ceux décrits ci-dessus, se produisent (principalement mais pas exclusivement en relation avec le Sous-jacent, ou l'Emetteur du produit qui peuvent inclure l'interruption de la capacité de l'Emetteur à mener les transactions de couvertures nécessaires), des ajustements peuvent être faits aux termes du produit pour prendre en compte l'événement concerné ou le produit pourra être remboursé par anticipation. Le montant payé lors de tout remboursement par anticipation peut être inférieur au montant investi initialement.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est principalement destiné aux souscripteurs qui :

- Recherchent un produit de placement avec une indexation aux évolutions futures des taux
- Sont capables de conserver le produit pendant la durée recommandée.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en



Risque le plus faible

risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15 novembre 2029.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance.

Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants, ainsi qu'une perte en capital si vous sortez du produit avant échéance.

Scénarios de Performance

Montant notionnel de 10 000 EUR Scénarios		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10087,17	EUR 10006,74	EUR 10000
	Rendement annuel moyen	0,87%	0,01%	0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10043,09	EUR 10003,67	EUR 10000
	Rendement annuel moyen	0,43%	0,01%	0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10462,3	EUR 11500	EUR 11616,78
	Rendement annuel moyen	4,62%	2,83%	1,51%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9915,52	EUR 10303,39	EUR 12808,83
	Rendement annuel moyen	-0,84%	0,6%	2,51%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre produit pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de ce produit. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendriez ou payeriez si vous en sortez avant échéance. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant son échéance et que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Arkéa n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si Crédit Mutuel Arkéa fait défaut ou est mis en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation. Si l'émetteur fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), votre réclamation peut être réduite à zéro, convertie en actions ou subir une modification de la maturité.

Vous trouverez les notations de Crédit Mutuel Arkéa http://www.arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5023/fr/notations-et-analyses?isAccepte=1&ty=1520352632075

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts de

distribution éventuels supplémentaires.

Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts de distribution et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10000 EUR Scénarios	Si vous sortez après 1 An	Si vous sortez après 5 Ans	Si vous sortez après à la fin de la Période de détention recommandée 10 ans
Coûts totaux	299,13	293,38	292,77
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	2,99%	0,54%	0,27%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée (soit 10 ans)
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,27%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix
	Coûts de sortie	0.00%	L'incidence de coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0.00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0.00%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0.00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0.00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 10 ans

Ce Titre est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du produit. Il est donc fortement recommandé de n'acheter ce Titre que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance.

Une annulation ou un remboursement anticipé du produit, à l'initiative du Client, n'est pas autorisé, sauf cas prévus contractuellement. Le Client peut vendre le produit avant sa date d'échéance, tant qu'il y a suffisamment de liquidité sur le marché. Dans ce cas, le Client n'a pas droit à une Rémunération et peut subir une perte si le prix de vente est inférieur au Montant Nominal Investi.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour les réclamations concernant ce produit ou le comportement de son initiateur, vous pouvez contacter Crédit Mutuel Arkéa à l'adresse : back-office.clientele@arkea.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : Crédit Mutuel Arkéa, Back Office Clientèle, 1 rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon.

Autres informations pertinentes

Les autres risques et informations concernant le produit sont détaillés dans la fiche produit. La fiche produit peut être obtenue auprès de la personne vous ayant vendu le produit. Vous pouvez trouver le prospectus d'émission au lien suivant : https://www.arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/c_33784/fr/autres-programmes

Section D – Informations Clés sur l'offre au public de valeur mobilière et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

A quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?

Modalités et conditions de l'offre	L'intégralité des Obligations sera souscrite par l'Émetteur le 20 septembre 2019. Les Obligations seront conservées par l'Émetteur pendant un délai maximum de soixante (60) jours calendaires en vue de leur placement.
------------------------------------	--

	Sur le marché secondaire, les Établissements Autorisés (tel que ce terme est défini ci-dessous) agissant en qualité de distributeurs, distribueront les Obligations au public, à toute personne physique ou personne morale, investisseur qualifié ou non, durant une période d'offre s'étendant du 21 septembre 2019 (9h00 heure de Paris) au 31 octobre 2019 (17h00 heure de Paris) (la Période d'Offre). Les offres des Obligations sont conditionnées à toutes conditions stipulées dans les conditions générales de chaque Établissement Autorisé, notifiées aux investisseurs par l'Établissement Autorisé concerné. L'acquisition des Obligations et le versement des fonds par les investisseurs seront effectués conformément aux procédures applicables entre l'investisseur et l'Établissement Autorisé concerné. A l'issue de la Période d'Offre, les Établissements Autorisés notifieront aux investisseurs le nombre d'Obligations qui leur a été alloué. La négociation de ces Obligations pourra commencer à compter de cette notification. Les Obligations seront offertes au public au prix de 100 % de leur Valeur Nominale. Le montant minimal d'acquisition est fixé à 1.000 euros soit une (1) Obligation. A l'issue de la Période d'Offre, les Obligations qui n'ont pas été acquises par le public seront soit conservées soit annulées par l'Émetteur conformément à la réglementation applicable. A l'expiration du délai maximum de conservation de soixante (60) jours calendaires, les Obligations conservées par l'Émetteur seront annulées conformément à la réglementation applicable. Les Obligations étant intégralement souscrites par l'Émetteur le 20 septembre 2019, il n'y aura pas de publication du résultat de l'offre au public.
Estimation des dépenses totales et dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur	Montant des dépenses totales : 1.605.000€ Aucun frais n'est supporté par les porteurs d'Obligations.
Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?	
Les offreurs sont : - Arkéa Direct Bank (Fortunéo) (LEI - 969500EYUH381IUM2589), société anonyme de droit français, dont le siège social est situé Tour Ariane – 5, place de la Pyramide, 92088 Paris La Défense ; - Suravenir (LEI - 969500RUV6XRD41QXE73), société anonyme de droit français, dont le siège social est situé au 232 rue du Général Paulet, 29200 Brest ; et - les caisses locales affiliées aux fédérations (i) du Crédit Mutuel de Bretagne, société coopérative à capital variable de droit français, dont le siège social est situé au 1 rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon, (ii) du Sud-Ouest, dont le siège social est situé avenue Antoine Becquerel, 33608 Pessac, et (iii) du Massif Central, dont le siège social est situé au 61 rue Blatin – BP 443 – 63012 Clermont-Ferrand (ensemble, les Établissements Autorisés).	
Pourquoi ce prospectus est-il établi?	
Utilisation et estimation du produit de l'offre	Le montant estimé du produit net de l'émission des Obligations est de 298.395.000 euros et est destiné aux besoins de financement de l'activité de l'Émetteur.
Convention de prise ferme avec engagement ferme	Non applicable

Intérêt des personnes physiques ou morales pouvant influencer sensiblement sur l'offre	La distribution des Obligations se fera par l'intermédiaire des Établissements Autorisés. Ces entités appartiennent au Groupe Crédit Mutuel Arkéa. Les Établissements Autorisés percevront une commission au titre des placements réalisés. Par ailleurs, Crédit Mutuel Arkéa agit en qualité d'agent financier, d'agent payeur et d'agent de calcul ceci pouvant également donner lieu à un conflit d'intérêts.
---	--